

REUNION DE BUREAU

Après avoir été légalement convoqué, le Bureau du Syndicat Mixte du Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande s'est réuni le Jeudi 21 septembre à 17 heures 30 sur l'espace naturel de la Tourbière d'Heurteauville (salle pédagogique) sous la présidence de Jacques CHARRON.

Etaient présent(e)s, excusé(e)s, ou avaient donné un pouvoir

Structure	Nom	Statut	Présent(e)		Excusé(e)	Pouvoir
			Votant	Non votant		
REGION NORMANDIE	Virginie CAROLO-LUTROT	Titulaire			X	Pouvoir à S. Bonenfant
	Jean DELALANDRE	Titulaire			X	
	Clotilde EUDIER	Titulaire			X	Pouvoir à B. Bellanger
	Pascal HOUBRON	Titulaire			X	
	Agnès LALOI	Titulaire			X	
DEPARTEMENT DE LA SEINE-MARITIME	Bertrand BELLANGER	Titulaire	X			
	Brigitte MANZANARES	Titulaire			X	
	Didier TERRIER	Titulaire			X	
	Patricia RENO	Suppléante			X	
DEPARTEMENT DE L'EURE	Sylvain BONENFANT	Titulaire			X	
	Nicolas GAVARD-GONGALLUD	Titulaire			X	
	Marie TAMARELLE-VERHAEGHE	Suppléante			X	
Caux Seine Agglo	Bastien CORITON	Titulaire			X	Pouvoir à J. Delalandre
Métropole Rouen Normandie	Julien DELALANDRE	Titulaire	X			
CC Pays de Honfleur-Beuzeville	Martine HOUSSAYE	Titulaire			X	
CC Yvetot-Normandie	Denise HEUDRON	Suppléante			X	
CC Pont-Audemer Val de Risie	Philippe MARIE	Suppléant			X	
CU Le Havre Seine Métropole	Cyriaque LETHUILLIER	Suppléant			X	
Communes de Seine-Maritime	Jacques CHARRON	Titulaire	X			
	Marie-Claude BEAUFILS	Titulaire	X			
	Françoise DENIAU	Titulaire			X	
	Marc MIGRAINE	Titulaire	X			

Seine-Maritime
Aillouville-Belesfosse
Anzeville-Ambourville
Anquetilleville
Anzebosc
Bardouville
Berville-sur-Seine
Bois-Hinont
Canteleu
Caudebec-en-Caux
Duclos
Hautot-sur-Seine
Hérouville
Heurteauville
Jumièges
La Bouille
La Cerlangue
La Mailleraye-sur-Seine
Le Mesnil-sous-Jumièges
Le Trait
Louvetot
Maulévrier-sainte-Gebrude
Mauny
Norville
Notre Dame de Bliquetuit
Pelleville
Quevillon
Sahurs
Saint-Arnouf
Saint-Aubin-de-Crétot
Saint-Clair-sur-les-Monts
Saint-Gilles-de-Crétot
Saint-Martin-de-Boscherville
Saint-Maurice-d'Elleau
Saint-Nicolas-de-Bliquetuit
Saint-Nicolas-de-la-Haie
Saint-Nicolas-de-la-Taule
Saint-Paër
Saint-Pierre-de-Manneville
Saint-Vigor-d'Ymonville
Saint-Wandrille-Rançon
Tancarville
Touffreville-la-Câble
Touffreville-la-Corbeline
Triqueville
Valleville-la-Rue
Villequier
Yainville
Yvetot
Yville-sur-Seine

Eure
Aizier
Batneville-sur-Seine
Berville-sur-Mer
Bouquehon
Bourneville
Caumont
Coteville
Cormeille-sur-Risle
Eteville
Foubeac
Fourmetot
Houville
Houquemaire-Crénouville
La Haye-Aubrée
La Haye-de-Routot
Le Landin
Marais-Vernier
Pont-Audemer
Quillebeuf-sur-Seine
Reuil
Saint-Aubin-sur-Quillebeuf
Saint-Mards-de-Bacarville
Saint-Pierre-du-Val
Saint-Ouen-des-Champs
Saint-Samson-de-la-Roque
Saint-Sulpice-de-Gambouville
Saint-Thuenen
Sainte-Croix-sur-Aizer
Sainte-Opportune-la-Mare
Tocqueville
Toulainville
Trouville-la-Haute
Vieux-Port

Commune associée
Sandouville

Seine-Maritime

Alouville-Bellefosse
 Annoville-Arbourville
 Anquetierville
 Auzebosc
 Bardouville
 Berville-sur-Seine
 Bois-Hinont
 Canlefeu
 Caudebec-en-Caux
 Duclair
 Hautot-sur-Seine
 Hérouville
 Heurteville
 Jumèges
 La Bouille
 La Cotsigue
 La Moette-sur-Seine
 Le Mesnil-sous-Jumièges
 Le Trait
 Louvetot
 Mauvieux-sainte-Geztrude
 Maury
 Norville
 Notre Dame de Bliquetuit
 Petitville
 Quevillon
 Sahurs
 Saint-Arneult
 Saint-Aubin-de-Crétot
 Saint-Clair-sur-les-Monts
 Saint-Gilles-de-Crétot
 Saint-Martin-de-Boscherelle
 Saint-Maurice-d'Ételan
 Saint-Nicolas-de-Bliquetuit
 Saint-Nicolas-de-la-Haie
 Saint-Nicolas-de-la-Taite
 Saint-Paër
 Saint-Pierre-de-Manneville
 Saint-Vigor-d'Ymonville
 Saint-Wandrille-Rançon
 Tancarville
 Touffreville-la-Côte
 Touffreville-la-Corbeline
 Triqueville
 Vatteville-la-Rue
 Villequier
 Yainville
 Yvetot
 Yville-sur-Seine

Eure

Aizier
 Barneville-sur-Seine
 Berville-sur-Mer
 Bouqueion
 Bourneville
 Caumont
 Conteville
 Comeville-sur-Risle
 Etreville
 Foulbec
 Fournelot
 Hauville
 Honguemare-Guénouville
 La Haye-Aubrée
 La Haye-de-Routot
 Le Landin
 Marais-Vernier
 Pont-Audemer
 Quillebeuf-sur-Seine
 Routot
 Saint-Aubin-sur-Quillebeuf
 Saint-Mards-de-Blacerville
 Saint-Pierre-du-Val
 Saint-Ouen-des-Champs
 Saint-Samson-de-la-Roque
 Saint-Sulpice-de-Grimbouville
 Saint-Thurien
 Sainte-Croix-sur-Aizier
 Sainte-Opportune-la-Mare
 Tocqueville
 Toutainville
 Trouville-la-Haute
 Vieux-Port

Commune associée

Sandouville

	Annick DESSAUX	Suppléante	x			
	Didier FERAY	Suppléant		x		
	Sandrine LEMOINE	Suppléante			x	
	Gérard LEVILLAIN	Suppléant			x	
Communes de l'Eure	Gwendoline PRESLES	Titulaire			x	
	Thierry LECOMTE	Titulaire	x			
	Jean-Michel MAUPIN	Suppléant	x			
	Maryline LOUVEL	Suppléante			x	

Autres personnes présentes ou excusées

Structure	Nom	Fonction	Présent(e)	Excusé(e)
PnrBSN	Laurence DERVAUX	DGS	x	
	Mathilde ALLARD	Responsable du pôle transition économique	x	
	Fabienne COLLINEAU	Responsable du pôle administration et mutualisation	x	
	Catherine DELANNOY	Responsable du pôle aménagement du territoire		x
	Marine VANOT	Responsable du pôle éducation et culture	x	
	Malika MOUDA	Secrétaire de direction	x	
	Guillaume AUBIN	Responsable de l'unité communication et accueil	x	
	Florian ROZANSKA	Responsable par intérim du pôle eau et biodiversité	x	
Caux Seine Agglo	Didier PERALTA	Délégué « révision de charte »	x	



Parc
 naturel
 régional
 des Boucles de
 la Seine Normande
 Une autre vie s'invente ici

Parc naturel Régional des Boucles de la Seine Normande
 MAISON DU PARC : BP13 - 76940 Notre-Dame-de-Bliquetuit
 Téléphone : 02 35 37 23 16 - Télécopie : 02 35 37 39 70

E-mail : contact@pnr-seine-normande.com / www.pnr-seine-normande.com

Seine-Normandie

Ajouville-Bellefosse
Anzeville-Ambourville
Anquelerville
Azebosc
Bacouville
Berville-sur-Seine
Bois-Himont
Canteleu
Caudebosc-en-Caux
Duclos
Hautot-sur-Seine
Henouville
Heurteville
Jumièges
La Boitelle
La Cerlangue
La Mailleye-sur-Seine
Le Mesnil-sous-Jumièges
Le Trail
Louvetoit
Mauzéville-sainte-Germaine
Mauray
Norville
Notre-Dame-de-Bliquetuit
Petiville
Quevillon
Sahurs
Saint-Ancourt
Saint-Aubin-de-Créot
Saint-Clair-sur-les-Monts
Saint-Gilles-de-Créot
Saint-Martin-de-Boscherville
Saint-Maurice-d'Ételan
Saint-Nicolas-de-Bliquetuit
Saint-Nicolas-de-la-Haye
Saint-Nicolas-de-la-Taille
Saint-Pabr
Saint-Pierre-de-Manneville
Saint-Vigor-d'Ymonville
Saint-Wandrille-Rançon
Tancarville
Touffreville-la-Câble
Touffreville-la-Corbeline
Tiquerville
Vatteville-la-Rue
Villevieille
Yainville
Yvetot
Yville-sur-Seine

Eure

Aizier
Barneville-sur-Seine
Berville-sur-Mer
Bouqueton
Bourneville
Caumont
Conteville
Cornouille-sur-Risle
Étreville
Foubeac
Fourmelot
Hauville
Honguemore-Guenouville
La Haye-Autarde
La Haye-de-Routot
Le Landin
Marais-Vernier
Pont-Audemer
Quillebeuf-sur-Seine
Routot
Saint-Aubin-sur-Quillebeuf
Saint-Mards-de-Bécarville
Saint-Pierre-du-Vai
Saint-Ouen-des-Champs
Saint-Sanson-de-la-Roque
Saint-Sulpice-de-Gimbeville
Saint-Thulen
Sainte-Croix-sur-Aizier
Sainte-Opportune-la-Mère
Tocqueville
Toufreville
Trouville-la-Haute
Vieux-Port

Commune associée
Sandouville

Date de convocation	14/09/2023
Nombre en exercice	19
Nombre de présents	11
Dont nombre de pouvoirs	3
Nombre de votants pour	11
Nombre de votants contre	0
Nombre d'abstentions	0
Date d'affichage	

N° 2023-09-082/UCA

Ambition 3	Tisser des liens entre les habitants et leur territoire en construisant un sentiment d'appartenance et une culture commune.
Objectif Stratégique 3.3	Développer une dynamique de territoire par l'échange et l'ouverture
Objectif Opérationnel 3.3.1	Construire et mettre en œuvre un projet culturel de qualité, avec les acteurs du territoire.
Analytique	3311A

Délibération de prise en charge du Rendez-Vous du Parc « Balade sylvicole à dos de cheval »

Le Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande organisait dimanche 10 septembre un Rendez-vous du Parc intitulé « Balade sylvicole à dos de cheval ». Accompagné de l'ONF, ce Rendez-vous avait pour objectif d'informer sur la gestion d'une forêt domaniale et les conséquences du changement climatique, en parcourant la forêt de Brotonne à dos de cheval. Pour cela, le Parc a fait appel aux écuries du Marottin pour la location de 8 chevaux (7 participants et Florence Allaer, chargée de mission gestion forestière durable qui organisait la balade), au tarif de 50 € par cavalier.

Les écuries du Marottin s'engage ainsi à facturer au Parc la somme de 400 €.

Le Parc a pris en charge la moitié de la prestation pour les 7 participants, soit 25 € et 50 € pour la location du cheval de la chargée de mission. L'autre partie (25 €/participant) a été payée en ligne par les participants lors de leur réservation sur le site Billetweb. Le Parc va percevoir les réservations effectuées par Billetweb, soit 25 € x 7 = 175 €, auxquels il faut soustraire la commission de Billetweb : 0.29€ + 1%, soit un total net de 3.71€. Cette commission de Billetweb sera supportée par le Parc.

Le coût de la prestation sera inscrit sur l'imputation budgétaire 6188 et les recettes feront l'objet d'une inscription sur l'imputation budgétaire 7588 du budget du Syndicat Mixte.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE BUREAU DU SYNDICAT MIXTE :

- autorise la prise en charge des frais du RDV du Parc « Balade sylvicole à dos de cheval » par le Parc comme détaillé ci-dessus ;
- donne mandat au Président pour signer la convention de partenariat et les pièces afférentes au dossier.

Approuvée par le Bureau du Syndicat Mixte du PnrBSN, le 21 septembre 2023



Jacques CHARRON
Président

CHAPITRE BUDGETAIRE	DEPENSES C/	RECETTES C/
---------------------	-------------	-------------

Parc naturel Régional des Boucles de la Seine Normande

MAISON DU PARC : BP13 - 76940 Notre-Dame-de-Bliquetuit

Téléphone : 02 35 37 23 16 - Télécopie : 02 35 37 39 70

E-mail : contact@pnr-seine-normande.com / www.pnr-seine-normande.com



Parc naturel régional
des Boucles de
la Seine Normande
Une autre vie s'invente ici

Envoyé en préfecture le 04/10/2023

Reçu en préfecture le 04/10/2023

Publié le

ID : 076-257602847-20230921-202309082UCA-DE



Convention de partenariat entre le Parc naturel régional et les écuries du Marottin.

Entre les soussignés :

Les écuries du Marottin, situées 366 rue du château d'eau 76940 Arelaune-en-Seine, représentées par Julien LEBLOND.

Et

Le Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande (PnrBSN), 692, rue du petit pont - BP 13 - 76940 Notre Dame de Bliquetuit, représenté par son Président Monsieur Jacques CHARRON,

1- Objet de la convention

Le Parc naturel régional a co-organisé avec Les écuries du Marottin un Rendez-vous du Parc intitulé « Balade sylvicole à dos de cheval » dimanche 10 septembre 2023, animé par Florence Allaer, chargée de mission gestion forestière durable au Parc.

Présentation du Rendez-vous du Parc :

L'objectif de ce Rendez-vous du Parc était de sillonner les chemins de la forêt de Brotonne, accompagné par un agent de l'ONF, dans le but d'informer sur la gestion forestière, les peuplements de feuillus et résineux, et aborder les problématiques rencontrées par les forestiers, notamment en lien avec le changement climatique.

2- Budget de l'opération et participation financière du Parc naturel régional

Le Parc a fait appel aux écuries du Marottin pour la location de 8 chevaux (7 participants et Florence Allaer, chargée de mission gestion forestière durable qui organisait la balade), au tarif de 50 € par cavalier.

Les écuries du Marottin s'engagent ainsi à facturer au Parc la somme de 400 €.

Le Parc s'est engagé à prendre en charge la moitié de la prestation pour les 7 participants, soit 25€ par participants + le coût de la location du cheval de la chargée de mission Florence Allaer (50 €).

Les réservations à ce Rendez-vous du Parc ont été effectuées en ligne depuis le site internet du Parc, via le site de billetterie en ligne Billetweb.fr. Pour s'inscrire, chaque participant a versé 25 euros sur la billetterie BilletWeb.fr. Cette dernière prélève une commission à hauteur de 0,29€ + 1% du montant par billet. Soit un total net de commission de 3,71€ pour l'ensemble de la prestation. Cette commission sera supportée par le Parc. La somme totale de 171.29€ (175€ - 3.71€) sera donc récupérée par le Parc.

3- Durée de la convention et résiliation :

La présente convention prendra après le règlement de la prestation par le Parc auprès des écuries du Marottin.

Envoyé en préfecture le 04/10/2023

Reçu en préfecture le 04/10/2023

Publié le

ID : 076-257602847-20230921-202309082UCA-DE

4- Communication :

Pour toute valorisation de ce Rendez-vous du Parc, le Parc a mentionné le nom des écuries du Marottin dans sa communication : brochure Rendez-vous du Parc Printemps-été 2023, site internet du Parc et réseaux sociaux du Parc.

Fait en 2 exemplaires à Notre Dame de Bliquetuit, le 21 septembre 2023

Pour le Parc naturel régional
des Boucles de la Seine Normande
Le Président,

Pour les écuries du Marottin
Le propriétaire,

Jacques CHARRON

Julien LEBLOND